

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 29

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le mâ en ioute intérêt, t'ain ce n'ape pou le piési de le faire.

Te vois bin qu'i pense ai po pré cment toi. Seulement, y ravouète les tchoses trop loin, pou que çoli me fesèce ai tchaidjié. I seu toédje ai vu in bon libral, ai peu i en serai toédje yune. T'ain i dis libral, i m'entend bin; paidé on sai bin que les rouédje ain dièche fois pu de libertai laivou les nois sont les maitres, que les nois n'en ain, laivou les roudjes sont les pus foué. Main, qu'a ce que te veu? çoli dait dinche allai. Ai pe moi, d'a qu'i ne seu pe cment les âtres roudjes, i ai des bouennes résons pou demouera in bon roudje. D'abord, les roudjes, on y paidjéne to, ai peu on y sai dièche fois pu de gré qu'ès nois, di bin qu'ai faint. Te vois mon cousin le régent, qu'é pouétaint lenom d'être fraîne-maiçon: el é le toupai d'allai tchaintai à môtie, ai peu de faire ses pathje pou que les djens ne le bottin pe en lai pouèteche. Eh bin, le préte y en sai quasi di gré, ai peu les nois di velaidje le léssant en piace. Pouétaint c'a di foie, pouéche qu'on sai bin qu'ai ne faite ran de bouque pouai saindjerie, di temps que djemais in régent n'é poueyu votai noi, dain in velaidje roudje — pouétain, mon cousin n'a dran moyou pou instrure les afaints que pou les édnqua. I te lo dis en toi, main ne dis ran, pouéche que to de mainme, i seu pou lu. Mitenain, ravouète tchié nos. Te sai que mes bouèbes tenant in atelié, el ain des patrons dain les dous pathchi. Eh bin, en vôtin pou les roudjes, niun ne trovegraind tchese ai dire, di temps que s'ai vôtin pou les nois, ai piédrin les emaindes de tus you patrons roudjes.

Te vois bin ce c'é-ci, qu'i ai bin réson de ne peravouétié pou tui, ni d'aivo tui i vôte.

S'i vôte âtrement que les croueyes dgens di vlaidje, ai peu que les hugenas di véve cainton, i vôtérô âtrement que mes bouèbes aito; ai peu to le monde se frotait de moi, sain comptai que mes aimis les roudjes, serin bin dain le cas de me faire quéques petétes vendjainces. Di temps qu'en fesaint cment aidé, to vai bin, ai peu les nois, bin loin de me faire des misères, me rendant oncoué tos les services.

Ai peu s'ai y é di mâ, eh bin, le bon Due â bin bon; toi, y sai bin que magré qu'i te refuse de vôtai pou tes aimis que méritan pouétain, te me veu tendre lai main astôt qu'i airai fête de toi. C'a pou çoli qu'i ne t'en veu pe, ai peu qu'i te veu mainme encoué répondre bin djentiment, se te me récris su ci tchaitpitre li. Te sai, in bon libral n'é djemais pavou de discutai.

Ton aimi dévoué

BÉPOI DURTÉTE.

P. S. — Astôt que te me paille de ridjion, te sai, i peu encoué te répondre: ai pairai que les nôtres se rvirant rudement mitenain. Voili ci Tiuenat, tain qu'el en ai dje ai vu fai, mitenain an yé chu les paipié qu'ai se botte ai pradjié chu la rue ai pe dains les feuilles, quasiment meu que ne ferait in préte. To de mainme, se djemais el â canonisai ai Rome, les nois vian rudement bisquai!

Qu'en dite?

B. D.

Cote de l'argent

Du 6 juillet 1898

Argent fin en grenailles Jr. 104 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux quest'ons posées dans le N° 27 du Pays du Dimanche:

100. CHARADP.

As-pic (Aspi):

101. QUESTION.

Le cap-o:al (capo:rl).

102. MÉTAGRAMME.

LE JUGEMENT DE SALOMON

Deux femmes au nom de la loi
Réclamaient chacune pour soi
Un jeune enfant. — Il est à moi,
Dit l'une de mauvaise foi.
— Qu'on le coupe deux, dit le roi.
— Non, dit la mère, il est à toi.

103. ÉNIGME.

Le cocher.

Ont envoyé des Solutions partielles: MM. Henri Frossard à Porrentruy; Joseph Grimaitre à Montignez; Je suis fils L. au Noirmont; Deux Marguerite faisant les foins à Boncourt.

108. CHARADE

Saint Pierre détient mon premier.
Il chasse qui fait mon dernier
Prénom charmant est mon entier.

109. LOGOGRIPHE.

Je représente une phalange
Nombreuse qu'illustra plus d'un vaillant soutien.
Un même esprit l'anime et ne varie en rien
Au milieu d'un cercle où tout change.
Mêlez, vous aurez tour à tour
Ce qui, croyez-m'en sur parole,
De son volume n'est pas lourd.
Un grand saint de la même école,
Un tout petit rongeur qui fait beaucoup de mal,
Un effet résultant du climat hivernal.
Enfin, à toute porte un objet fort utile,
A deviner nullement difficile.

110. MOTS EN SALIÈRE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former une salière en lisant verticalement et horizontalement les mots dont les désignations suivent:

X	Verticalement :
X	avant d'avoir des
X	fruits.
X	Horizontalement :
X	1° un pharmacien
X	d'autrefois; 2° qui
X	n'est pas spirituel-
X X X X X X X X X X X	le; 3° sorte d'é-
X X X X X X X X X X X	toffe de laine; 4°
X X X X X X X X X X X	signifie trois fois;
	5° planche de bois
	menuisée.

Bons mots.

Chez le coiffeur :
— Monsieur désire qu'on
lui lave la tête ?
— Merci, ma belle-mère
s'en charge.

— Quelle différence y'a-t-il
entre un général et un moulin ?
— C'est qu'un moulin a
son tictac et le général sa tactique.

Calino reçoit une lettre
anonyme écrite à la machine.
Il se perd en conjectures. —
De qui diable ça peut être ?
Il me semble pourtant que
cette écriture ne m'est pas
inconnue.

111. ÉNIGME.

Je suis d'une figure ronde,
Connu de tout l'univers.
L'on ne peut pas me trouver dans le monde,
Cependant je parais en tous lieux.
Je tiens le haut des cieux;
Je suis supérieur à Dieu,
Et par un prodige extrême
Je suis un corps séparé de mon être.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 juillet.

Publications officielles

Mise au concours

La place de vérificateur des poids et mesures du XI^e arrondissement (Porrentruy). S'inscrire d'ici au 12 juillet à la Chancellerie d'Etat.

La place de dépositaire postal & facteur à Elay. S'adresser jusqu'au 15 à la direction à Neuchâtel.

Convocations d'assemblées

Montfaucon. — Le samedi 16 à 3 h. pour s'occuper d'un achat d'eau, arrêter la liste des gaudes, réparer les chemins, etc.

Rocourt. — Le 10 à l'heure ordinaire pour arrêter les comptes.

Charmoille. — Le 10 à midi pour passer les comptes et approuver un règlement.

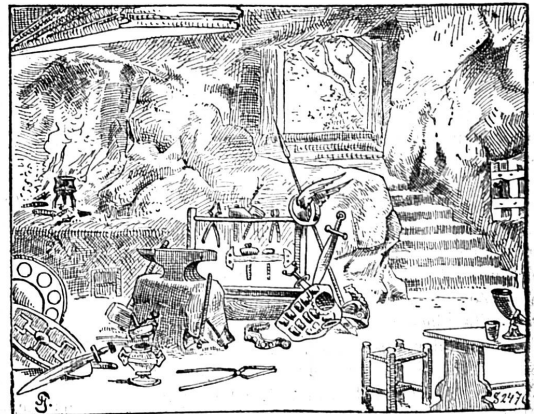
Courgenay. — Le 10 à 1 heure pour passer les comptes.

Soyhières. — Le 10 après l'office pour voter un crédit, décider si l'on s'imposera 50 cts par tête de population pour les hospices, passer les comptes, etc.

St-Ursanne. — Le 10 à 10 1/2 h. pour passer les comptes.

A quelques-uns. — Plusieurs lettres patoises n'ont pu paraître, faute de place. Vu leur abondance nous sommes obligés de faire un choix et d'en négliger malheureusement quelques-unes. Merci quand même à nos aimables correspondants, qui, nous l'espérons, ne nous en voudront point.

L'Éditeur: Société typographique, Porrentruy.



Vulcaïn forge de nouvelles armes pour la grande bataille électorale du 17 juillet dans le district de Porrentruy. Mais où se tient-il ?